



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

Journée AZTI – CC SUD

Jeudi 19 février 2026 – Pasaia / En ligne

1. Groupe Ad-Hoc Anchois du Golfe

Maria-José Rico (Présidente du groupe de travail) a ouvert la réunion en remerciant les participants et les représentantes des administrations espagnoles et portugaises, ainsi que de la Commission Européenne. Elle a ensuite rappelé le travail déjà réalisé sur l'anchois au sein du CC SUD en lien avec l'AZTI, notamment une première réunion réalisée en septembre 2025, sur l'évaluation de la règle de gestion.

L'ordre du jour et le compte rendu de la précédente réunion ont été validés sans modifications.

Leire Citores (AZTI) débuté sa présentation en rappelant les résultats du benchmark réalisé en 2024 par le CIEM ainsi que les recommandations scientifiques pour 2026. Ces travaux sont basés sur plusieurs sources de données : 3 campagnes scientifiques (BIOMAN, PELGAS et JUVENA) et les données issues des captures. Si ces campagnes montrent des résultats légèrement différents par années, les tendances sont similaires. En réponse à Maria-José Rico (FECOPPAS), Leire Citores (AZTI) a indiqué que c'est bien l'ensemble des données qui permettent au modèle de bien fonctionner et de compenser les légères variations entre les sources.

Le CIEM estime aujourd'hui la biomasse limite (Blim) du stock à 26 600 tonnes (contre 21 000 avant le benchmark) et un Btrigger à 24 000 tonnes. La pression de pêche (F) est stable depuis la réouverture de la pêcherie. En réponse à Maria-José Rico (FECOPPAS), Leire Citores a précisé que ces changements sont dus à des changements d'estimation de la biomasse totale et du recrutement. Une tendance à la baisse du poids moyen aux âges est observée avec une légère augmentation ces dernières années.

En réponse à David Milly (FEDOPA), Leire Ibaibarriaga (AZTI) a précisé que les paramètres environnementaux et climatiques ne sont aujourd'hui pas inclus dans les évaluations faites par le CIEM, les indices développés grâce aux campagnes scientifiques étant relativement bons. Des études scientifiques sont néanmoins toujours en cours pour comprendre l'impact de ces phénomènes sur la biologie de l'espèce.

Leire Ibaibarriaga (AZTI) a ensuite présenté les travaux qui seront réalisés en 2026 au sein du CIEM pour évaluer la gestion de l'anchois, 2 options seront testées :

- a. La réévaluation du plan de gestion actuel : si le plan se révèle durable, il pourra être reconduit, et le CIEM fournira un avis pour 2027 basé sur celui-ci. Si le plan se révèle



non durable, il sera possible de tester des variations, mais uniquement après la conclusion des travaux.

- b. La règle d'échappement : les paramètres Fcap et Bescapement seront calculés pour pouvoir appliquer cette règle dès 2027 dans le cas où le plan de gestion n'est pas estimé comme durable. Il s'agirait d'un « plan B ».

Pour réaliser ces travaux, le groupe WGHANSA du CIEM se réunira en Mai et organisera un atelier de travail en Septembre/Octobre, pour une validation finale en Novembre.

Les membres du CC SUD, ont souligné l'importance de maintenir le plan de gestion actuel. Le plan ayant fait ses preuves ces dernières années : les parties-prenantes ne le remettent pas en question et le stock est en bon état. Le calendrier resserré sur la fin de l'année inquiète les membres, car il ne permettra pas un dialogue avant l'adoption du cadre de gestion pour 2027. Selon Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne) d'autres options pourraient être étudiées, notamment l'utilisation du plan de gestion avec un Blim de 26 600 tonnes, intégrant donc les nouvelles estimations issues du Benchmark. Cette année devrait être utilisée pour étudier ces légères modifications qui permettraient d'assurer la durabilité du plan de gestion et d'éviter l'application de la règle d'échappement qui introduirait une variabilité interannuelle importante et dommageable pour le secteur. Leire Ibaibarriaga (AZTI) a indiqué qu'ils ne pourront pas fournir de résultats avant la réunion de septembre/octobre, peut-être uniquement un point d'alerte si les tendances vont dans le sens d'une non durabilité du plan de gestion.

Les membres du CC SUD ont validé la rédaction d'un premier avis au printemps, qui justifiera la préférence des parties-prenantes pour le maintien du plan de gestion, si besoin légèrement modifié, et donc l'étude de ces modifications potentielles. Un deuxième avis pourra être rédigé à l'automne en fonction des premiers résultats disponibles. Amanda Perez Perera (DG MARE) a encouragé les membres en ce sens.

2. Atelier Thon Germon

Maria-José Rico (Présidente du groupe de travail) a ouvert la réunion en remerciant les participants ainsi que Gorka Merino (AZTI) et Haritz Arrizabalaga (AZTI) pour leur disponibilité et coopération. L'ordre du jour a été validé sans modifications.

Gorka Merino (AZTI) a rappelé le cadre de gestion actuel pour le germon : un TAC approuvé pour 3 ans, avec un TAC max de 50 000 tonnes et une variabilité interannuelle limitée à 25%. Le TAC a augmenté chaque année depuis son adoption et est, ces dernières années, plus élevé que les captures. En appliquant de nouveau ce cadre, le TAC 2027-2029 serait entre 37 800 et 50 000 tonnes.

L’AZTI travaille cependant sur 3 alternatives de gestion avec pour chacune de multiples possibilités :

1. L’application du cadre actuel avec de potentielles corrections sur certains paramètres clés
2. Un modèle basé sur un indice empirique
3. Un TAC quasi-constant, similaire à celui récemment appliqué pour la bonite à dos rayé dans l’océan indien

Chacune de ces options peut être durable et présente des avantages et des inconvénients, il revient donc aux parties-prenantes d’indiquer leurs priorités de gestion afin de choisir la meilleure option et les paramètres à étudier.

Concernant l’option de TAC quasi-constant et en réponse à Santiago Folgar (AVOCANO) et David Milly (FEDOPA), Gorka Merino a indiqué que plus le TAC est faible, plus la probabilité de stabilité du TAC est grande. En cas de baisse nécessaire pour dépassement des limites de sécurité (BLim/Btrigger), il pourrait être décidé d’un mécanisme de baisse du TAC qui pourrait s’étaler sur plusieurs années avec un pourcentage de variabilité interannuelle fixe, c’est une option qui peut être étudiée.

En réponse à Jean-Marie Robert (Pêcheurs de Bretagne), Gorka Merino (AZTI) a indiqué qu’effectivement, différentes combinaisons d’indices issus de différentes sources de données sur différentes périodes peuvent alimenter les modèles et être étudiées. L’utilisation d’une combinaison d’indices apporte effectivement plus de stabilité.

Haritz Arrizabalaga (AZTI) a précisé que plus de stabilité peut être apportée sur les 3 options, en ajoutant certaines clauses. Il serait également possible de générer de nouveaux indices en apportant des sources de données nouvelles et complémentaires pour améliorer leur représentativité.

En réponse à Miren Garmendia (OPEGUI), Haritz Arrizabalaga (AZTI) a indiqué que si l’étude de l’option 1 (variations à la recommandation 21-04) est prévue par l’ICCAT, des options supplémentaires peuvent être proposées et il faut pour cela en faire part au Panel 2 au mois de mars : l’analyse scientifique n’est pas limitée. L’étude de ces options doit être justifiée, notamment par l’intérêt des parties-prenantes. Les scientifiques se réuniront à nouveau en avril et juillet, puis un groupe de travail est prévu en septembre pour finalement une décision en plénière en novembre. Selon Haritz Arrizabalaga (AZTI), un échange avec les membres du CC SUD serait donc intéressant début Juillet.

Les membres du CC SUD ont approuvé la poursuite des travaux en lien avec l’AZTI, l’envoi de commentaires soulignant leurs priorités d’étude, sous 15 jours, et l’organisation d’une nouvelle réunion début juillet pour échanger sur les résultats préliminaires. Un avis du CC SUD pourrait alors également être publié.



6 rue Alphonse Rio • 56100 Lorient
+33 297 83 11 69 • info@cc-sud.eu
www.cc-sud.eu

BILAN :

- **Les dernières informations scientifiques ainsi que les calendriers d'étude concernant l'anchois du Golfe et le germon ont été présentés aux membres du CC SUD.**
- **Un projet d'avis sur les priorités des parties prenantes pour la gestion de l'anchois et des options d'études sera proposé aux membres du groupe de travail pour validation au Comité Exécutif de mai.**
- **Le CC SUD communiquera à l'AZTI ses priorités pour le thon germon et une réunion complémentaire sera organisée début juillet.**

